

Noureddine Boutarfa, Ministre de l'Energie

Vous avez effectué votre baptême du feu en tant que ministre de l'Energie, le 28 septembre dernier, lors de la réunion extraordinaire de l'Opep à Alger. Quels enseignements en tirez-vous ?

De ces événements historiques, on tire de grands enseignements surtout que les enjeux étaient importants. A vrai dire, j'étais devant un véritable challenge, celui de réussir deux événements importants qui se tenaient en Algérie : le Forum international de l'Energie (IEF15) et la réunion informelle de l'Opep. La tenue de cette dernière a été d'ailleurs possible parce que tous les ministres de l'énergie des pays membres de l'Opep avaient confirmé leur participation à l'IEF. On a réuni les bonnes conditions pour que tout le monde soit présent à Alger. Je dirais de but en blanc qu'il fallait savoir prendre des initiatives et être source de propositions consensuelles. Je crois que ce sont-là les maîtres-mot qui ont guidé ma démarche. Je dois dire que je ne connaissais aucun des ministres de l'Opep au tout début, mais j'ai eu la chance d'avoir été secondé par des collaborateurs qui m'ont aidé dans la connaissance des mécanismes de l'OPEP. Il y a eu un véritable travail d'équipe au ministère, une dynamique qui a animé mes collaborateurs pour la réussite du forum et de la réunion de l'Opep. L'enseignement premier, c'est d'abord de fédérer une bonne équipe en vue d'un objectif. En fait, j'ai compris que l'essentiel de ma mission était de parvenir à convaincre les uns et les autres de l'impératif d'être présents à Alger. Par la suite, un autre challenge consistait à faire converger des positions diamétralement opposées. Il s'agissait d'écouter, de comprendre d'abord ce que l'autre partie demandait, et partant de là, prendre en compte les préoccupations des uns et des autres pour enfin aboutir à une proposition équilibrée, équitable et acceptable par tous. Les tournées que j'ai effectuées dans les capitales des pays Opep et non-Opep m'ont permis d'affiner la démarche et la proposition algériennes qui ont été payantes au final. Il était très important de rester crédible, de gagner la confiance de tous

en privilégiant la concertation, le dialogue et le respect des positions des uns et des autres. Ce sont-là les principes et les valeurs que notre pays a toujours respectés et qui font de l'Algérie un pays fiable. En ce sens, l'enseignement que je tire de cette expérience tient de l'art de convaincre grâce aux valeurs que je viens d'évoquer et donc de la confiance que votre interlocuteur place en vous. De plus, il faut être tenace et ne jamais renoncer. Même dans les moments de doute, il faut toujours croire en la justesse de ce que nous entreprenons.

L'événement se déroulant en Algérie, j'ai fait valoir l'aura et le poids dont jouit notre pays au niveau mondial. Il faut dire aussi que l'aura personnelle du Président de la République auprès des pays arabes et africains a été déterminante dans la réussite de la réunion de l'OPEP du 28 septembre. Les ministres ont été très réceptifs et la force de conviction du Président de la République a fortement joué dans la prise de décision d'Alger. Notre pays et notre Président jouissent d'un grand prestige. C'est un facteur essentiel qui nous a grandement facilité la tâche lors des négociations. Nous étions écoutés avec le plus grand sérieux. Pour finir avec les enseignements, affirmer que le Président de la République est respecté au plus haut niveau dans l'ensemble des Etats c'est faire état d'une réalité et c'est loin d'être un vain mot. Je l'ai très fortement ressenti.

D'Alger à Vienne, il y a eu beaucoup de rebondissements. Pour rapprocher les avis et faire converger les positions, l'Algérie a proposé un modèle unique. Quel est le secret de la proposition algérienne ?

Je dirai que ce sont l'équilibre et la pertinence de la proposition algérienne qui ont réussi à répondre aux préoccupations de deux grands pays : l'Iran et l'Arabie Saoudite en l'occurrence. Sans rentrer dans les détails techniques, le mécanisme proposé par l'Algérie est basé sur ce qu'on a nommé « niveau de production de référence » qui n'est pas nécessairement le niveau de production du

mois d'octobre. Ce principe a été retenu par l'ensemble des pays producteurs. Après en avoir convenu il a été appliqué à tout le monde. Ce principe a été perçu comme étant juste et équitable, car il tenait compte de certaines contraintes difficiles à ignorer. Le reste du travail relevait des aspects techniques pour parvenir à des baisses de production de chaque pays membre de l'Opep.

Après d'intenses concertations avec mes homologues iranien et saoudien et des échanges avec le Président et le Secrétaire Général de l'Opep, je suis allé en Russie avec le ministre vénézuélien plaider pour une contribution des pays non-Opep à l'effort de réduction des pays Opep. Ayant demandé si la Russie était prête à geler sa production à 11 millions de barils par jour, le ministre russe nous avait annoncé la disponibilité de la Russie à réduire à ce niveau et d'aller même au-delà. Une disponibilité de la Russie que nous n'avions rendue publique qu'après conclusion de l'accord de l'Opep de Vienne. Je vous épargne les détails, car même à Vienne, on a dû être tenace et faire preuve de pugnacité pour arracher un bon accord ; les consultations ont continué.

Les observateurs ont relevé que le Président de la République a suivi de très près le dossier. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le sujet ?

Le Président de la République était dès le début imprégné du dossier. En 2014 déjà, il avait dépêché des envoyés spéciaux au niveau de tous les pays qui comptent dans l'équation pétrolière internationale. Il a été très présent dans la gestion diplomatique et a pesé de tout son poids dans le rapprochement des positions des uns et des autres. Sur le plan politique, son empreinte est incontestable. Lors des visites des ministres du Pétrole des pays de l'Opep, comme des ministres des Affaires étrangères ou même avec le prince héritier d'Arabie saoudite qui a fait plusieurs séjours à Alger, la grande expertise du Président de la République, sa longue expérience diplomatique et le respect dont il jouit auprès des Iraniens,

des Saoudiens et des Russes ont apporté la couverture politique dont avaient besoin les réunions d'Alger et de Vienne. La solution technique, aussi consensuelle qu'elle fut, n'aurait pas été déterminante, s'il n'y avait pas eu l'empreinte politico-diplomatique du Président de la République.

Dans le cadre du respect de l'accord Opep-non-Opep, un haut comité de monitoring, dont vous faites partie, a été mis en place. De quoi s'agit-il ?

Ce comité a pour mission de s'assurer que tous les pays devant réduire leur production respectent leurs engagements. Cette instance se mettra au travail dès le premier janvier prochain. La surveillance n'est pas une chose aisée. Pour l'heure, il faut savoir que l'Opep, pour évaluer la production réelle des Etats membres, s'appuie sur six sources internationales d'information. L'Opep établit pour chaque pays la moyenne des chiffres communiqués par ces sources dites secondaires. Le haut comité de monitoring intervient à la publication de ces chiffres et les compare alors aux annonces des gouvernements respectifs. Il faut savoir que certaines baisses de production pourraient ne pas refléter une application effective de l'accord mais être seulement la conséquence d'opérations de maintenance et d'entretien ou d'incidents dans le processus de production. Donc, le rôle du comité est de s'assurer que globalement tous les Etats membres respectent les quotas qui leur sont assignés. On peut par exemple autoriser un surplus de production sur un mois pour compenser une trop forte baisse prouvée et due à des raisons techniques, le mois précédent. En d'autres termes, le comité de monitoring est censé suivre l'évolution de la production et éventuellement rappeler à l'ordre les pays contrevenants. Le cas échéant, si le besoin se fait sentir, le haut comité peut convoquer une réunion extraordinaire des ministres de l'OPEP. Le rôle de ce comité est d'autant plus important qu'il associe, pour la première fois, les pays Opep et non-opep.

Concernant l'Algérie, Alnaft dont la mission consiste à répercuter cette baisse de production, en a-t-elle les moyens, sachant que beaucoup d'entreprises étrangères privées activent dans la production de pétrole en Algérie ?

Nous n'avons pas de problème dans ce sens en Algérie. La loi prévoit ce cas de figure. Alnaft a la prérogative légale de contraindre toutes les entreprises activant dans le pays à réduire leur production. Cependant, il faut que ces réductions soient transparentes et équitablement réparties ; ce qui revient à évoquer les aspects techniques. Sonatrach est présente dans l'ensemble des gisements mais beaucoup sont réalisés en partenariat avec des compagnies étrangères. L'opération sera gérable puisqu'il s'agira de décisions prises d'un commun accord entre la compagnie nationale et ses partenaires. Il n'y a donc aucun problème à ce niveau. Au demeurant, la réduction est assez faible. 50.000 barils répartis entre tous les producteurs sur le terrain est une équation très facile à résoudre.

L'amont pétrolier pose un vrai problème. Les appels d'offres pour l'exploration et l'exploitation ont été des échecs ces dernières années. Où se situe donc le problème ? Faut-il réformer la loi sur les hydrocarbures ?

Il faut dire que, lors de l'amendement de la loi sur les hydrocarbures en 2013, les conditions du marché des hydrocarbures étaient en adéquation avec les objectifs d'attractivité visés lesdits amendements.

Entre temps, il y a eu la conjoncture économique qui a présidé au lancement des appels d'offres. N'oublions pas que l'année 2014 n'était pas propice à ce genre d'opérations. Plusieurs mois avant novembre 2014, on pressentait déjà la crise qui allait advenir. Il y avait de fortes présomptions pour que les tendances baissières des prix se confirment. L'Arabie saoudite avait entrepris de contrer le pétrole de schiste en augmentant sa production visant le maintien des parts de

marché. La tendance baissière des prix était donc inéluctable pour l'ensemble des opérateurs. C'est dire qu'à l'époque, nul n'était en mesure de prédire exactement les résultats de l'appel d'offres.

L'autre facteur n'ayant pas favorisé le succès de la démarche se situe peut-être dans les dispositions fiscales de la loi, notamment l'impôt complémentaire sur les revenus qui peut aller jusqu'à 80% sur tout profit au-delà de 20%. Beaucoup d'opérateurs, dans les conditions de 2014, ne peuvent pas se maintenir avec pareil régime ; d'autant que dans ce secteur on peut perdre une année et gagner au cours d'une autre. Il faut dire aussi qu'il y a un problème d'interprétation du dispositif fiscal de la loi sur les hydrocarbures.

Maintenant, nous examinons la situation pour voir s'il est absolument nécessaire de réviser la loi. Personnellement, je ne suis pas très favorable à la révision de but en blanc. La loi est incitative sur beaucoup d'aspects, mais il y a certains paramètres à réviser par voie réglementaire de façon à donner plus d'attractivité au secteur sans avoir à modifier le texte législatif. Si l'approche réglementaire ne lève pas le doute, il faudra alors envisager une révision de la loi. En tout cas, à écouter les compagnies étrangères, c'est le régime fiscal qui freine. Cela dit, dans la conjoncture actuelle où les prix sont assez bas, il faut croire que la fiscalité n'est pas le seul obstacle. La rentabilité des investissements se pose aussi. Il ne faut pas se hasarder à lancer des appels d'offres en pareille conjoncture.

Maintenant, au-delà de ces aspects fiscaux et de rentabilité, il faut aussi savoir que Sonatrach dispose de nombreux permis d'exploration et d'exploitation. Il faut d'abord mettre en œuvre ce que nous avons déjà entre les mains. Sonatrach a intérêt à développer le partenariat dans l'exploration et l'exploitation des gisements existants.

Quels sont les ambitions de l'Algérie pour l'industrie pétrochimique et de raffinage?

La pétrochimie est inscrite en bonne place dans la stratégie du gouvernement. Le marché du gaz devenant très compliqué, ne faut-il pas transformer ce produit localement pour fabriquer des produits divers que l'Algérie importe en milliards de dollars ? Vous noterez que malgré l'affaissement des prix du gaz et du pétrole, leurs dérivés n'ont pas suivi la même courbe baissière. L'industrie de transformation continue d'enregistrer des marges bénéficiaires même quand les cours du brut chutent. C'est pourquoi, Sonatrach devrait sortir de l'intérêt strictement hydrocarbures et aider à la fabrication d'équipements et de produits industriels. Les projets futurs de la compagnie nationale d'hydrocarbures doivent servir l'industrie au sens large. J'essaye, à mon niveau, d'avoir un maximum de coordination avec le ministère de l'Industrie et des Mines.

Ce qui est déjà en réalisation ou en étude dans le cadre de la pétrochimie permet d'entrevoir un bond appréciable dans le domaine de la diversification et la substitution aux importations.

Les quatre raffineries à venir de Tiaret, Hassi Messaoud, Biskra et Arzew accroîtront la production de carburants de quelque 20 millions de tonnes. Ce qui, en complément à la production actuelle, est largement suffisant pour la consommation locale, avec un surplus qui sera destiné à l'exportation. Si tous les projets dans le raffinage et la pétrochimie arrivent à leur terme, l'Algérie pourra transformer toute sa production de pétrole brut à l'horizon 2025. C'est une projection que fait le gouvernement et c'est aussi le grand défi de Sonatrach. Dès lors, l'Algérie sera exportateur marginal de pétrole. Il faut savoir que ces projets ont été envisagés au milieu des années 2000 et inscrits dans les tablettes de Sonatrach.

Dans le gaz, la situation est autrement plus difficile. Les contrats à long termes arrivent à terme. Les prix sont très bas. Que faut-il faire pour redresser la situation ?

Nous sommes face à une nouvelle réalité. Le gaz est bien plus disponible qu'il y a 20 ans. L'Europe, qui est notre principal client, a construit un réseau, réalisé des infrastructures dédiées au gaz naturel liquéfié. Le GNL est une ouverture sur des marchés lointains. Les européens peuvent ramener du gaz d'Australie et des Etats Unis. De fait, les contrats à long terme vont devenir très difficiles à maintenir. Pour être plus précis, ce n'est pas tant le long terme que l'aspect prix qui posent problème entre les producteurs et les consommateurs de gaz. Si pour le pétrole, les producteurs peuvent compter sur une organisation comme l'Opep qui arrive à agir sur l'offre, il n'en est pas de même pour le gaz.

L'Algérie n'a pas d'autre choix que de se mettre en compétition avec les autres pays producteurs. Le dernier contrat signé avec l'ENI atteste de cette nouvelle réalité. L'époque où le vendeur faisait la loi est révolue. L'ancien modèle est bel et bien mort. Il faut se baser désormais sur la compétitivité et la concurrence : Sonatrach doit être compétitive pour pouvoir garder ses parts de marché et pour pouvoir placer son gaz.

Y a-t-il un projet de création d'une organisation de producteurs de gaz sur le modèle de l'Opep ?

Il y a le Forum des pays exportateurs de gaz. Certains membres voudraient donner plus de prérogatives à cette organisation pour lui permettre d'agir sur l'offre mondiale. Mais pour l'instant, le consensus pour aller dans ce sens n'existe pas encore. Le problème, c'est que les intérêts des pays exportateurs sont divergents. Et puis, il y a la rigidité des contrats de gaz comparativement aux marchés pétroliers. Mais il ne faut pas désespérer pour autant. Il faut avancer pas à pas. On travaille à structurer le forum, à réfléchir sur la façon de rendre les contrats moins rigides...etc. Après on verra.

Qu'en est-il du gaz de schiste ?

Vous savez, le déclin du gaz conventionnel est inéluctable. L'Algérie a besoin du gaz de

schiste. Une expérience a été tentée à In Salah. D'ailleurs, bien avant cette expérience, Sonatrach pratiquait la fracturation horizontale et cela depuis plus de 15 ans. La différence avec le schiste tient un peu dans le nombre de puits à forer. Faut-il investir dans le gaz de schiste, oui. Nous sommes condamnés à y aller un jour ou l'autre. Maintenant, il faut dialoguer, sensibiliser et être à l'écoute des préoccupations afin de dédramatiser les hydrocarbures non conventionnels. De toutes les façons, l'exploitation de ces ressources se fera de façon responsable et transparente.

Vous avez défendu aux USA le programme de 4 000 MW d'électricité solaire. Quelle a été la réaction des opérateurs économiques américains ?

Pour un projet pareil, il faut bien préparer l'opinion économique. Notre objectif est de réaliser ce projet à raison de 600 à 800 MWc par an. Ceci dit, il faut tester la réaction du marché à notre proposition, d'autant que notre ambition ne se limite pas au seul assemblage. Nous avons l'intention de produire localement les composants de cette technologie. Il ne faut pas que les 4 000 MWc proviennent de l'importation. On veut initier une industrie autour de l'énergie renouvelable. Aussi, l'appel à investisseurs sera conditionné par l'implantation d'unités de production d'équipements. Au plan réglementaire, il y a un décret en préparation. Dès sa promulgation, la machine se mettra en marche. Quant à la technologie, nous restons ouverts. L'important, c'est de garantir la puissance au prix le plus bas. Mais à côté du solaire, nous comptons aussi développer l'éolien. C'est dire que les opérateurs économiques américains concernés semblaient très intéressés par ce projet.

Vous pensez que les capitaux étrangers répondront positivement à cet appel à investisseurs ?

Je dis toujours, si vous ne testez pas le marché, vous n'avez pas de réponse. Le test en question, c'est cet appel à investisseurs. Avant d'en arriver à cette proposition, on avait

annoncé dans le passé le développement de 10.000 MW de renouvelable destiné à l'exportation. Personne ne s'est présenté pour la simple raison que l'exportation n'était rentable ni techniquement ni économiquement. Les prix à la production n'étaient pas concurrentiels, comparés aux tarifs pratiqués en Europe. La procédure que nous lançons pour 2017 est différente. Elle est basée sur des données précises avec un contrat à la clé et une garantie de partenariat dans la production. Je suis optimiste. Je pense que le marché répondra positivement à notre proposition.

Pour l'heure, nous produisons déjà environ 380 MW en renouvelables. Sonelgaz a réalisé sur fonds propres 360 MW et les 20 restants sont le fruit d'un partenariat entre l'entreprise publique Neal et l'opérateur espagnol Abengoa. Ce modèle-là où tout est importé doit cesser. On n'a rien fabriqué avec ces centrales. On a tout importé. Il faut passer à une autre étape. Là, je parle de fabrication pas d'assemblage de cellules photovoltaïques importées.

Cela dit, ce que font les entreprises publiques et privées dans le domaine de l'assemblage est prometteur.

Le dispositif réglementaire en cours d'approbation va permettre également à des opérateurs algériens d'investir dans des centrales solaires de 10 à 20 GWh par an dans le cadre de la mise aux enchères, avec l'espoir de voir en parallèle les industriels monter en puissance en termes d'intégration et de devenir eux-mêmes producteurs de composants.

Sur les 4.000 MWc que nous prévoyons sur les 5 à 7 ans, et qui feront l'objet d'appels à investissements, les sites sont identifiés et les centrales auront chacune une capacité d'au moins 100 MWc.

En conclusion, dans le développement des énergies renouvelables, nous nous appuyons sur trois piliers que sont l'industrie, l'énergie et le développement des entreprises locales.